

Tarif des activités

Saison sportive 2022-2023

Cotisations annuelles

- **Cotisation de Base : 50€/an**

Comprenant :

- la licence fédérale (FFRS) et incluant une assurance accident corporel et responsabilité civile (29€)
- le fonctionnement de l'association RSPA (21€)

- **Cotisation supplémentaire annuelle à ajouter pour chaque activité choisie :**

• Activ'Mémoire	15€
• Balade	15€
• Danse de salon	40€ (location de salle)
• Danse en ligne	40€ (location de salle)
• Gym- Stretching	120€ (animatrice sportive)
• Gymnastique-Pilates	120€ (animatrice sportive)
• Marche Nordique	15€
• Pétanque	15€
• Qi Qong	15€
• Randonnée	15€
• Yoga	40€ (location de salle)
• Tennis	15€ +100€ licence FFT et location terrain <i>à régler auprès du Tennis club de Venelles</i>

Les activités Activ'Mémoire, Balade, Danse, Marche Nordique, Pétanque, Qi-Gong, Randonnée, Tennis et Yoga sont animées par des animateurs bénévoles

Ne sont pas incluses dans ces tarifs les frais de déplacements vers le lieu des activités